

sens et bonne foi. Nous ressemblons trop à ce postillon qui se bornait à faire claquer son fouet sans s'inquiéter d'ébranler son attelage et de conduire sa voiture à destination. Nous avons un fouet! Cela ne suffit pas. Nous le faisons claquer! Cela ne suffit pas encore. On crie sur l'impériale, et les voyageurs de la rotonde trouvent le temps long. Un bon coup d'épaulé à la roue du véhicule vaudrait mieux que tous ces clic-clac, qui ne réussissent qu'à agacer les oreilles et à chasser les petits oiseaux. Mais hélas! nous ne savons que passer d'un siège à un autre et jamais descendre sur la route. Aussi, que de sièges nous avons montés déjà sans aboutir à autre chose qu'à décrire des zigzags dans les airs et à soulever des oris d'impatience autour de nous! Mais que disons-nous? si M. de Girardin a donné à son recueil d'articles, qu'il appelle *Histoire écrite au jour le jour*, le titre de *Bon sens, Bonne foi*, c'est qu'il se croit un autoindépendant doublé d'un homme d'Etat et d'un moraliste. Il dit : « Bon sens et bonne foi, ces deux mots résument tous les principes de Franklin, tous les actes de la vie de Washington. Ils sont toute ma science; c'est pourquoi j'ai naturellement donné à ce recueil d'articles, histoire écrite au jour le jour, le titre de BON SENS, BONNE FOI. » Partant de là, l'auteur compose ainsi qu'il suit la table des matières qu'il a traitées : 24 février. *Premier épisode d'une grande histoire*. — 25. *Confiance! confiance!* — 26. *Au peuple*. — 27. *La République*. — 28. *Pas de régence*. — 29. *Le Commerce n'ira plus*. — 1^{er} mars. *Loi électorale provisoire*. — 2. *Hommage à la mémoire d'Armand Carrel*. — 3. *La Liberté*. — 4. *La politique de l'avenir*. — *Projet de municipalité*. — 5. *Organisez, ne désorganisez pas*. — 6. *Les impuissants*. — 7. *Les dangers de la situation*. — 8. *Aux électeurs de la Creuse*. — 9. *Nécessité d'un congrès européen*. — 10. *Ce qui presse*. — 11. *Désarmement*. — *Bons de travail*. — 12. *Henri V*. — 13. *Aux ouvriers*. — 14. *Les républicains du lendemain*. — 15. *La guerre et la peur*. — *Notre idée fixe*. — 16. *Les circulaires et les élections*. — 17. *Divisez le travail, centralisez le pouvoir*. — 18. *Patriotisme, mais impuissance*. — 19. *M. de Girardin est-il pour la régence?* — 20. *Les élections*. — 21. *Les idées*. — 22. *La Bourse*. — 23. *L'amortissement et l'emprunt*. — *Simple questions*. — 24. *Nécessité de l'économie*. — *L'hypothèque et la propriété*. — 25. *La dictature à l'arbitraire*. — 26. *La faiblesse du pouvoir*. — *Le papier monnaie*. — *Une immense objection*. — 27. *L'optimisme et la misère*. — 28. *Question et réponse*. — *Le National et la Presse*. — 29. *Paroles d'un voyant*. — 30. *La Réforme et la Presse*. — 31. *Deuxième épisode d'une grande histoire*. Un mot d'explication : *Le premier épisode de la grande histoire* nous montre M. de Girardin au 24 février, écrivant cinq cents bulletins d'abdication : la République lui doit une fièvre chandelle! Le deuxième épisode de la même grande histoire nous montre M. de Girardin assailli dans ses bureaux par une foule menaçante. Aux cris de : *Mort à Girardin!* il répond par des discours et des poignées de main. Puis, comme on l'accuse d'affaiblir le gouvernement provisoire, il déclare qu'il s'abstiendra jusqu'au 4 mai de tout avertissement et de tout blâme.

« On verra bien alors si c'était nous qui affaiblissions le pouvoir! » s'écrie-t-il en signant cette trêve qui nous ramène à dire que le directeur de la *Presse* croit rédiger, non pas des articles de journaux, mais des proclamations au peuple. Est-ce à dire qu'il n'y ait rien, absolument rien à retenir de ces trois cents pages qui composent *Bon sens, Bonne foi*? Evidemment, si M. de Girardin aime la liberté, il la défend, il est vrai, de façon à la faire craindre quelquefois, ou mal connaître, mais enfin il la défend, quand tant d'autres, qui avaient mission de la défendre, la violent. On ne saurait trop lui en savoir gré : « La République! dit-il, voici pourquoi nous l'aimons : c'est qu'elle oblige la France à être une grande nation, la nation qu'elle doit être; c'est qu'elle oblige le peuple français à donner la mesure de sa liberté par sa grandeur, de sa force par sa générosité. Point de propagande révolutionnaire, mais le plus ardent prosélytisme républicain. Nous n'avons qu'à le vouloir pour que l'ancien monde soit tout entier républicain, pour que l'ancienne société fasse place à une société nouvelle fermement assise. » Ainsi s'exprimait M. de Girardin, qui, précédemment, avait déclaré franchement être resté fidèle jusqu'au dernier jour au gouvernement qu'il s'était efforcé d'éclairer, mais qu'il n'avait jamais eu la pensée de contribuer à renverser. M. de Girardin avouait n'être qu'un républicain du lendemain, mais un républicain sincère.

BONSHOMMES, religieux augustins que le prince Edmond établit en Angleterre en 1250. Ils étaient soumis à la règle de saint Augustin, et leur costume était de couleur bleue. En France, on désignait autrefois sous le même nom des frères minimes, parce que Louis XI avait l'habitude d'appeler familièrement le *bonhomme* leur fondateur, saint François de Paule. Six de ces religieux, envoyés par ce dernier, vinrent à Paris, où ils furent reçus dans la maison du grand pénitencier. En 1493, ils allèrent habiter, près de Nigeon, une tour qui leur avait été donnée par Jean Morhier. Anne de Beaujeu leur fit présent d'un manoir qu'elle possédait près de Chaillot et d'une propriété contiguë, dans laquelle se trouvait une cha-

pelle de *Notre-Dame de toutes grâces* (1496). Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, où le couvent fut supprimé, ces religieux portèrent le nom de *Bonshommes* ou de *Minimes de Chaillot*.

BONSI (Lelio), littérateur italien, né à Florence vers 1552. Dès l'âge de dix-sept ans, il fut reçu membre de l'Académie florentine, et, à dix-neuf ans, il en devint le provident. Il fut ensuite reçu docteur en droit civil et en droit canon à Pise, et jouit d'une grande faveur auprès des grands-ducs François et Ferdinand de Médicis. On de lui cinq leçons sur des sonnets de Pétrarque et sur les plus beaux passages de Dante, des sonnets et un sermon pour le vendredi saint.

BONSI (Jean-Baptiste), prêtre et négociateur italien, né à Florence en 1554, mort à Rome en 1621. Après avoir été chargé d'une négociation importante entre Clément VIII et le grand-duc François de Médicis, il reçut pour récompense le titre de sénateur. Henri IV le nomma évêque de Béziers, et c'est par son entremise que fut conclu le mariage de ce prince avec Marie de Médicis, ce qui lui valut encore la charge de grand aumônier de France, et plus tard le chapeau de cardinal sous le pontificat de Paul V.

BONSI (François, comte), hippiatre italien, né à Rimini vers 1720. Il étudia d'abord la médecine, et il s'adonna ensuite exclusivement à l'art vétérinaire. Les Italiens le regardent comme le fondateur de l'hippiatrique; mais cette opinion est mal fondée, puisque Bourgelat avait publié ses *Eléments d'hippiatrique* avant que Bonisi eût fait paraître ses ouvrages, dont les principaux sont : *Itegole per conoscere perfettamente la bellezza e i difetti de cavalli* (Rimini, 1751); *Dizionario ragionato di veterinaria teorico-prattica* (Venise, 1784); *Istituzione di marescialla, conducenti... ad esercitare con sodi fondamenti la medicina de cavalli* (Naples, 1780).

BONSOIR s. m. (bon-soin—de bon et soir). Salut, souhait que l'on adresse en se saluant vers la fin du jour; dans la soirée, en s'abordant ou en se quittant : *Souhaiter, donner le bonsoir*. *Guillaume n'adressa plus à Jeanne qu'un bonjour ou un bonsoir amical, en passant sans même la regarder*. (G. Sand.)

Mon vieux ami, quand pour nous le jour baisse,
Souhaitons-nous un gai bonsoir.
BÉRANGER.
Sain d'esprit et de jugement,
Et voisin de ma dernière heure,
Je donne à l'empereur par ce mien testament,
Le bonsoir avant que je meure.
CHARLES IV, duc de Lorraine.

Non, je ne comprends pas de plus charmant plaisir
Que de voir d'héritiers une troupe affligée,
Le maintien interdit, et la mine allongée,
Lire un long testament où, pâles, étonnés,
On leur laisse un bonsoir avec un pied de nez.
REYNARD.

— Elliptique. *Bonsoir*, Je vous souhaite le bonsoir : *Bonsoir, monsieur*. *Bonsoir, madame*. *Bonsoir, mon ami*. *Bonsoir et bonne nuit*. Sur ce, bonsoir... moi, je sais bien qui ne dormira pas. (Alex. Dum.) *Bonsoir à*, Dites, souhaitez le bonsoir de ma part à : *Bonsoir à monsieur votre père, à madame votre sœur*. *Signifie aussi Je souhaite le bonsoir à : Bonsoir à la compagnie*.

— Fam. S'emploie pour exprimer qu'une affaire est finie ou manquée, qu'il ne faut plus y compter. *Tout est dit, bonsoir; n'en parlons plus*. (Acad.) *Mais dès qu'elle se rend, bonsoir, le charme cesse*. (A. de Mus.) *Alors, pauvre ami, bonsoir à la dot*. (Balz.) *« Dire bonsoir à la compagnie, Mourir*.

— Antonyme. *Bonjour*.

Bonsoir, la compagnie, paroles de l'abbé Lattaingnant. Cette chanson, la plus jolie qu'ait composée l'auteur, et qui a peut-être contribué le plus à faire vivre son nom, petite d'esprit, d'épigramme et de cette insouciance philosophique si en faveur parmi le clergé moudain du XVIII^e siècle. Elle semble l'aïeule du *Bonhomme* de Nadaud, pour le calme presque moral qu'elle respire; mais il y manque cette note du cœur qui fera vivre l'œuvre de notre chansonnier contemporain. On n'avait que de l'esprit avant 1789, et cela paraissait suffisant; aujourd'hui, il faut avoir aimé et souffert pour qu'une simple production poétique ait chance de vie : le lecteur veut sentir les frémissements du cœur de l'écrivain.



J'ai-rai bien - tôt quatre vingts

ans! Je crois qu'à cet âge il est

temps d'a-ban - don - ner la vi -

e; Je la quit - te - rai sans re -

gret; Gaie-ment je fe - rai mon pa -

quet! Bon - soir, la com-pa-gni - e!

DEUXIÈME COUPLET.

Lorsque d'ici je sortirai,
Je ne sais pas trop où j'irai;
Mais en Dieu je me fie;
Il ne peut me mener qu'à bien,
Ainsi je n'appréhende rien;
Bonsoir, la compagnie!

TROISIÈME COUPLET.

J'ai goûté de tous les plaisirs;
J'ai perdu jusqu'aux vœux désirs,
A présent je m'ennuie.
Lorsque l'on n'est plus propre à rien,
On se retire et l'on fait bien;
Bonsoir, la compagnie!

QUATRIÈME COUPLET.

Dieu nous fit sans nous consulter,
Rien ne saurait lui résister;
Ma carrière est remplie.
A force de devenir vieux,
Peut-on se vanter d'être mieux?
Bonsoir, la compagnie!

CINQUIÈME COUPLET.

Nul mortel n'est ressuscité
Pour nous dire la vérité
Des biens d'une autre vie.
Une profonde obscurité
Est le sort de l'humanité;
Bonsoir, la compagnie!

SIXIÈME COUPLET.

Rien ne périt entièrement,
Et la mort n'est qu'un changement,
Dit la philosophie.
Que ce système est consolant!
Je chante en adoptant ce plan!
Bonsoir, la compagnie!

SEPTIÈME COUPLET.

Lorsque l'on prétend tout savoir,
Depuis le matin jusqu'au soir,
On lit, on étudie;
On n'en devient pas plus savant;
On n'en meurt pas moins ignorant;
Bonsoir, la compagnie!

Bonsoir, monsieur Pantaloon, opéra-comique en un acte, paroles de Lockroy et de Morvan, musique d'Albert Grisar, représenté à l'Opéra-Comique, le 19 février 1831. L'action se passe à Venise, dans la maison du docteur Tiroffolo. Isabelle, sa nièce, doit épouser le fils de M. Pantaloon, Lelio, qu'elle ne connaît pas encore. Il se fait introduire dans un panier à l'adresse de Colombine, suivante de Mme Lucrèce, maîtresse du logis. Par une suite de péripéties assez bouffonnes, le panier vient à tomber dans le canal du Rialto. En apprenant que ce panier renfermait un homme vivant, tout le monde est dans la stupeur. Un peu plus tard, Lelio reparait, mais pour être presque empoisonné par une drogue du docteur. Comment cacher ce nouveau meurtre à M. Pantaloon, qui arrive pour célébrer l'hymen de son fils? Tout s'explique et finit bien, comme au théâtre de la foire. Cette pièce est imitée des *Rendez-vous bourgeois*, et ne laisse pas d'être fort amusante. La musique de Grisar est parfaitement appropriée aux situations. Nous rappellerons la sérénade chantée au lever du rideau, les couplets de mezzo-soprano, l'air du ténor : *J'aime, j'aime*, qui est fort comique, et le quatuor final qui a donné le nom à la pièce dont il est le morceau musical le plus intéressant. Ponchard fils a créé le rôle de Lelio; Ricquier, celui du docteur; les autres ont été remplis par Mmes Decroix, Lemerrier et Révilly.

Bonsoir, voisin, opéra-comique en un acte, paroles de Brunswick et Beauplan, musique de Poise, représenté au Théâtre-Lyrique le 18 septembre 1853. Ce fut le début du jeune compositeur, lauréat de l'Institut. On y remarqua de la verve et de la facilité; l'ouvrage eut cent représentations. M. Poise a été l'élève d'Adolphe Adam.

BONSTETTEN (Charles-Victor DE), littérateur et philosophe suisse, né à Berne en 1745, d'une famille distinguée et très-ancienne, mort à Paris en 1833. Il avait environ quinze ans quand ses parents l'envoyèrent au collège d'Yverdon, où il connut J.-J. Rousseau, dont il lut les ouvrages avec l'enthousiasme d'une jeune âme qui croit voir pour la première fois les charmes de la vérité. Mais les études qu'il fit alors furent très-incomplètes, et le plaisir qu'il trouvait à méditer seul occupait trop souvent les instants qu'il aurait dû consacrer à acquérir des connaissances pratiques. De là il se rendit à Genève. Cette ville était alors un des foyers où les instincts philosophiques du siècle se concentraient pour rayonner ensuite en tous sens : Voltaire résidait aux environs; les idées de Rousseau y fermentaient; Charles Bonnet y exerçait une influence considérable. Bonstetten avait dix-huit ans et une curiosité ardente. Il ne tarda point à se créer des relations dans le monde, qu'il voulait connaître. Il se lia avec Aubaui, Moulton et d'autres. La bienveillance de Charles Bonnet décida de son avenir; l'homme autant que le philosophe exerça une influence décisive sur « la destinée de sa vie intellectuelle. » Une vive amitié s'établit entre eux; Bonstetten se contenta quelque temps de la conversation de son ami; il l'écoutait comme un oracle, et ne lisait que les livres qu'il lui conseillait de lire. Avec le goût de la métaphysique, Bonnet lui inspira l'habitude des bonnes méthodes; c'est ainsi, par exemple, que Bonstetten adopta la règle de l'abord l'index des ouvrages qu'il se proposait d'étudier, et d'écrire

ensuite ce qu'il pensait de chaque question indiquée dans le titre des chapitres, avant d'en entreprendre la lecture. Voltaire opérait sur lui d'une autre manière. Comme Bonstetten était d'une bonne famille, le patriarche de Ferney l'admettait volontiers à sa table. Or, à la table de Voltaire, il était question de tout, et particulièrement de philosophie et de religion. Les opinions de Voltaire étaient en opposition avec les instincts de Bonstetten et la générosité de son cœur; elles l'éclairaient cependant et lui montraient les choses sous des aspects qu'il n'avait pas encore entrevus. Deux ans de séjour à Genève avaient suffi pour lui montrer combien son éducation littéraire et intellectuelle était insuffisante; il alla la perfectionner à l'université de Leyde, puis il voyagea, vit le monde et ceux qui y jouaient alors un rôle. Sa vocation philosophique fut ajournée. Trente ans devaient s'écouler avant qu'il revint aux goûts de sa première jeunesse. Il écrivait plus tard : « J'ai fait voir comment l'éducation que j'ai reçue a concentré ma pensée dans l'étude de moi-même; il en est résulté que l'habitude de réfléchir me donna une vie intérieure, que tout ce que je vois anime et embellit. Dans cette disposition de l'âme, tout devient un objet de pensée. » Mais avant de revenir aux méditations philosophiques, il devait se livrer à toutes les distractions que la fréquentation de la société, l'exercice des fonctions publiques et surtout le spectacle des commotions de la fin du siècle expliquent de reste. La nature, d'ailleurs, ne lui avait pas donné seulement un amour ardent de la vérité; il en avait reçu en même temps une imagination riante et expansive, des dispositions pour les arts, et avec cela une piété sincère et de tradition. La première fois que, chez un athée genevois du temps qui a laissé des *Souvenirs*, Bonstetten entendit argumenter contre l'existence de Dieu, il en éprouva une sorte d'effroi et se fit à lui-même le serment de chercher des preuves solides pour une croyance à laquelle il ne voulait pas renoncer, et de rester toujours fidèle à ses devoirs.

Ce fut à cette époque qu'il entra en relations avec Matthiesson et avec Jean de Muller. Ce dernier était jeune et ne connaissait pas sa valeur; ce fut Bonstetten qui lui donna quelque confiance en lui-même et qui fit éclore ses talents. Leur correspondance a été publiée à Tubinge, sous le titre de *Lettres d'un jeune savant à son ami*. Peut-être l'Allemagne doit-elle à cette correspondance un de ses bons historiens. Par contre, Matthiesson lui apprit à lui-même qu'il était un écrivain : « Sans Matthiesson, disait-il longtemps après, je n'aurais jamais pensé à me faire auteur, et ma vie se serait malheureusement éteinte dans Berne révolutionnée et pleine de haines et de ténèbres. » Il a consacré un chapitre de ses *Souvenirs* au récit de ses relations avec Matthiesson. Quoi qu'il dise à cet égard, il est probable qu'il doit à Mme de Staël et à Stapfer autant qu'à Matthiesson.

Sa naissance l'autorisait à entrer au grand conseil de Berne aussitôt que son âge le lui permettrait. Il y entra en effet, et devint immédiatement vice-bailli de Gessenay, vallée de l'Oberland suisse. Il n'osait accepter, dans la persuasion où il était que, pour exercer une fonction publique, il fallait une expérience qu'il n'avait pas. L'avoyer d'Erlach, étant venu lui faire une visite avant son départ pour Gessenay, se chargea de le rassurer : « Vous voilà donc bailli, lui dit-il. Je ne sais si vous connaissez les usages du pays. On donne par an tant de fromages à tel conseiller, et, mon cousin, retenez ceci, tant à l'avoyer; votre prédécesseur était un sot; il m'envoyait de petits fromages, qui ne valent pas les grands. Adieu, mon cher cousin, je vous souhaite un bon voyage. » Là se bornait l'expérience nécessaire à son administration. Les institutions bernoises étaient devenues insuffisantes. Membre du grand conseil et chargé, à ce titre, de diriger le département de l'instruction publique, Bonstetten voulait innover. Mais ses plans de réformes ayant été mal accueillis, il eut recours à la publicité pour les faire prévaloir. En 1786, il publia deux mémoires sur l'éducation des familles patriciennes de Berne. L'année suivante, il fut nommé au bailliage de Nyon, et conserva cette fonction jusqu'en 1793; puis on l'envoya comme syndicature dans les bailliages italiens qui formaient maintenant le canton du Tessin, où il resta durant trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion française. « Au mois de mars 1798, écrit-il, tomba cette république de Berne, ma patrie, vieille de plus de six siècles, riche de vertus politiques et de prospérités.... Inutile à mon pays, englouti sous les flots révolutionnaires, assourdi par les sons discordants de mille intérêts blessés, entouré de haines et de murmures, je quittai une contrée qui, ne vivant que de souvenirs, était blessée à la fois dans sa gloire passée et dans ses intérêts présents et à venir. » (Préface du livre intitulé : *les Alpes et la Scandinavie*.) Il courut se réfugier dans le Holstein. L'estime dont il fut l'objet en Allemagne et la sécurité de sa retraite le calmèrent. Il alla bientôt s'établir pour trois ans à Copenhague, où il mit au jour un recueil de ses opuscules, et entreprit d'étudier la civilisation scandinave sous ses aspects les plus variés. Un apaisement relatif s'était produit en Suisse; il y revint se fixer à Genève, en 1802, et de là fit de fréquents voyages en France, en Italie et en Allemagne, occupé à